



LE RISQUE INCENDIE EN FORET
 Lundi 01 juillet 2024 – 8h30 à 12h30
 Maison des Associations
 Bruyères - 88600



PROGRAMME

CONTEXTE

L'été 2022 a connu une succession record d'épisodes de fortes chaleurs conduisant au déclenchement de nombreux incendies partout en France dont plusieurs en Grand Est. Les élus sont des acteurs majeurs de la défense des forêts contre les incendies.

De manière générale, le maire doit assurer la sécurité de ses administrés : il prescrit l'exécution des mesures de sûreté en cas de danger ou de sinistre et joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Sensibiliser et former les élus locaux du Grand Est à la prévention et à la gestion des risques d'incendie en forêt, en leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques locales efficaces, coordonner avec les services de secours, et sensibiliser la population afin de minimiser les risques et les impacts des incendies de forêt.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE FORMATION

- ❖ Objectif 1 : Évaluer les conséquences du changement climatique sur les forêts du Grand Est
- ❖ Objectif 2 : Mettre en œuvre des mesures de préventions dans la commune
- ❖ Objectif 3 : Concevoir un système de communication pour donner l'alerte en cas de risque ou d'incendie

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
8h00 – 8h30	Accueil en salle et déplacement sur le lieu de la visite terrain
8h30 - 9h30	Visite terrain animée par l'ONF
9h30 - 10h00	Accueil café et retour en salle
10h00 – 10h30	Présentation du contexte régional
10h30 – 11h00	Comprendre le risque d'incendie
11h00 – 11h45	Prévention des risques incendie
11h45 – 12h30	Gestion des incendies
12H30 – 14h00	Repas





LE RISQUE INCENDIE EN FORET
Lundi 01 juillet 2024 – 8h30 à 12h30
Maison des Associations
Bruyères - 88600



PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

Association des Communes forestières Vosgiennes: le Président, Jérôme THOMAS

UR COFOR Grand Est : Axelle LEVILLAIN, Coordinatrice Grand Est

ONF : Mme Cléa LEFEBVRE - Référente DFCI, Agence Vosges Montagne et Mme Estelle GLATTARD – Directrice de l'Agence Vosges Montagne

CONTENU DE LA POCHETTE

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info
- Règlement intérieur URCOFORGE

FINANCEMENT

Cette formation est financée par la Région, celle-ci est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.